

Cérémonie des vœux d'Eaux & Vilaine

Vendredi 19 janvier 2024,
Le Carré 9, à Redon (Ille-et-Vilaine - Bretagne)

Allocution de Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine.

Comment résumer 2022 ?

Après une année 2022 marquée par l'élargissement du périmètre de compétences de l'EPTB Eaux & Vilaine, les équipes ont grandi (2021 : 51 agents ; 2022 : 90 agents ; 2023 : 111) et se sont structurées afin d'assurer l'évolution des missions et la mise en place de la nouvelle organisation territoriale de la GEMA sur le Bassin. Les élus du Bureau, du Comité syndical, des Comités territoriaux des 3 Unités de Gestion sont au travail afin de faire fonctionner la gouvernance.

Eaux & Vilaine est en marche.

Nous venons de voir, d'entendre, dans les interventions des collègues : Bernard LEBEAU, Vice-Président Finances et Ressources Humaines ; Bernard LE GUEN, Vice-Président Eau Potable et Grands Ouvrages ; Pascal HERVÉ, Vice-président Coordination de la GEMAPI sur le bassin Vilaine ; Pascal HERVÉ, Vice-président Coordination de la GEMAPI sur le bassin Vilaine ; Bruno LE BORGNE, Eau du Morbihan ; et Aude de la VERGNE, Vice-présidente Communication, que je remercie, toutes les réalisations de 2023 et les projets 2024 (49 millions d'euros dont 28 millions d'euros de Budget Principal et 21 millions d'euros de budget Eau Potable).

Il ne faut pas oublier également tout ce qui est fait au quotidien par toutes les équipes de l'EPTB.

2023 est marquée par une évolution sans précédent de nos effectifs et de nos budgets (+ 46 % en 2 ans) afin d'avoir la capacité d'atteindre nos objectifs très ambitieux. Cela a été possible grâce aux contributions des membres d'Eaux & Vilaine et de l'accompagnement de nos financeurs (agence de l'eau Loire-Bretagne, régions, départements, fonds verts...)

La gouvernance étant stabilisée, nous travaillons de manière décentralisée, dans la subsidiarité, c'est-à-dire, travailler dans la transparence des opérations engagées sur commande des EPCI en bénéficiant de l'expertise d'Eaux & Vilaine (ingénieurs, techniciens, administratifs, financiers) qui s'est d'ailleurs fortement renforcée avec tous les nouveaux agents qui viennent de nous rejoindre.

Côté communication, le nom d'Eaux & Vilaine s'est naturellement bien imposé. Notre Vice-Présidente, chère Aude de la Vergne, tu as bien présenté avec dynamisme toutes les actions actuellement menées ou à lancer. Merci. C'est essentiel qu'Eaux & Vilaine communique bien auprès des EPCI et des institutionnels, sans oublier le déploiement des actions de sensibilisation autour des enjeux de l'eau auprès de toutes les parties prenantes et différents publics (scolaires, étudiants...).

Que nous annonce 2024 ?

Nous démarrons 2024 dans de bonnes conditions pour entreprendre encore plus d'actions ambitieuses.

En premier lieu, ce sera une année majeure pour la révision du SAGE Vilaine. Nous abordons l'écriture des pages qui structure la politique de l'eau menée sur le Bassin de la Vilaine (11 000 km² et 1,2 millions d'habitants). Il est essentiel d'écrire un SAGE le plus partagé possible, par tous les acteurs du bassin, mais également une rédaction claire pour une prise en compte plus facile dans nos projets du territoire et nos documents d'urbanisme.

Ce document de planification devra également appuyer le travail entrepris par tous les acteurs GEMA (Unité de Gestion Eaux & Vilaine, Syndicat Chère Don Isac, Grand Bassin de l'Oust, Loudéac Communauté...) pour atteindre nos objectifs d'atteinte de masses d'eau en bon état (état actuel de 3 % et objectif de 27 % en 2027). Cela est au cœur de notre action, Eaux & Vilaine a signé trois contrats territoriaux ambitieux en 2022 et 2023 avec nos partenaires financiers (agence de l'eau Loire-Bretagne, régions, départements...) et le volume des travaux montera encore en puissance cette année grâce aux derniers recrutements de ces derniers mois.

Evoquer le PAIC (Projet d'Aménagement et d'Intérêt Commun) d'action et le PAOT (Plan d'action opérationnel territorialisé). C'est le volet très opérationnel de nos missions pour agir sur nos masses d'eau mais je reste attentif à la mise en place des PAOT (Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé) qui est la déclinaison des mesures pour atteindre les objectifs de qualité fixés par le SDAGE Loire Bretagne. J'espère que nos programmes d'actions sont en phases avec le PAOT.

Nous touchons là encore la complexité du monde de l'eau et sans doute la nécessité de bien avancer sur le Projet d'Aménagement d'intérêt commun, le PAIC. C'est en quelque sorte le programme global et pluriannuel d'actions menées par un EPTB qui est validé par la Commission Locale de l'Eau et le Comité de bassin. Cela peut apporter une vision partagée sur les objectifs et budgets, tout cela validé par l'EPTB, les financeurs et l'Etat, notamment pour atteindre les 27% de masses d'eau en bon état écologique. Mais aussi n'oublions la quantité de l'eau également.

Nous y travaillons.

Les études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) engagées seront des outils indispensables pour connaître et gérer nos masses d'eau afin de rechercher un bon partage des prélèvements de chaque usage. Le dialogue est aussi important avec toutes les parties prenantes : agriculture, industrie, pêcheurs, consommateurs. C'est dans une confiance, voire de la connivence que nous réussirons collectivement l'atteinte de nos objectifs d'atteinte du bon état écologique de nos masses d'eau.

Il ne nous faut pas oublier les missions au service de la biodiversité, il y a un lien direct avec la bonne qualité des milieux aquatiques. Nos actions historiques sont principalement axées sur nos sites Natura 2000 Marais de Vilaine (on peut saluer la réélection de Fabrice Sanchez et du portage d'Eaux & Vilaine) et le plus récent Natura 2000 Estuaire - Baie de Vilaine, les poissons migrateurs, sans oublier la problématique des espèces invasives. Les élus du Bureau ont engagé une réflexion pour définir une stratégie « biodiversité », renforcer le portage politique et mieux prendre en compte la biodiversité dans tous les projets. Nous réfléchissons également à une labellisation internationale RAMSAR afin d'attirer l'attention sur l'importance de nos zones humides.

Toutes ces actions sur les milieux contribuent à la bonne qualité et quantité de nos ressources pour la production d'eau potable au service de tous les habitants et toutes les activités économiques du Bassin.

Eaux & Vilaine produit également de l'eau potable pour sécuriser l'approvisionnement d'un large territoire (sur 3 départements => Vannes, Rennes, Saint Nazaire...). Après avoir modernisé et inauguré notre usine de production, nous allons avec le SMG 35 mettre en service l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) qui permettra de sécuriser les autres productions d'Ille-et-Vilaine mais également notre usine en période estivale.

Je n'oublie pas nos ouvrages grands barrages où des travaux importants de maintenance sont engagés. Ce sont des ouvrages multi-usages avec un rôle de régulation des crues très important, mais aussi de production d'eau potable, de loisirs...). Cet hiver montre bien que les inondations peuvent revenir à tout moment comme d'ailleurs d'autres bassins particulièrement touchés depuis fin 2023.

Sur le bassin de la Vilaine, nous agissons pour prévenir ces inondations dans le cadre du PAPI III et des protocoles de transfert de compétences ce qui permet de lancer des travaux sur le territoire de la CC Chateaubriant-Derval (5 M€ programmé jusqu'en 2026) et ici même autour de Redon (1,2 M€).

Mais il faut penser également au retour de périodes de sécheresse comme en 2022. En période d'étiage sévère, nos grands barrages ont un rôle de régulation essentiel à l'échelle du Bassin et particulièrement le barrage d'Arzal permettant de stocker 50 millions de m³ d'eau douce. Ce volume est évidemment à préserver et c'est ce que nous faisons en ayant décidé d'équiper l'écluse avec un système anti-salinité. Ce projet sera enfin concrétisé en 2024 pour de lancer les travaux en 2025. Il nous faudra ensuite 2 hivers pour les réaliser afin d'avoir un équipement complet qui préservera une ressource indispensable en crise sécheresse mais aussi d'assurer la navigation estuarienne de la Vilaine (6000 bateaux, 15 000 à 20000 passages/an en majeure partie en été).

Le programme d'actions mené par Eaux & Vilaine est très chargé mais comme sur tout le territoire national. Nous sommes au rendez-vous.

Les questions autour de l'eau se posent partout suite à la sécheresse de 2022. Début 2023, un plan « eau » présenté par le Président de la République avec ces 53 mesures tente de relever le défi. Eaux & Vilaine, depuis la nouvelle gouvernance installée en 2020, a engagé les efforts nécessaires pour y répondre.

Les besoins en financement, au niveau local, comme au niveau national, sont très importants. Les recettes supplémentaires prévues pour les agences de l'eau sont aujourd'hui remises en cause pour financer le plan eau. Cette situation nous amène une inquiétude sur nos capacités à faire. Ce n'est pas acceptable en l'état.

De même, la question du financement des mesures agro environnementales qui sont indispensables pour accompagner les changements de pratiques de nos agriculteurs, est aussi posée.

L'évolution du modèle agricole est une condition de notre réussite. La question du manque financement de ces mesures inquiète. Il est demandé aux agences de l'eau de combler les financements manquants (du MASA vers les agences de l'eau). Le consommateur va devoir financer. La disponibilité des aides actuelles apportées par l'agence de l'eau pourrait être remise en cause à terme.

Il nous faut rappeler l'effort de nos EPCI pour engager des travaux ambitieux portés par Eaux & Vilaine et cela deviendrait compliqué, voire impossible, avec le mur budgétaire, de la dette ici ou là, dans les EPCI les moins denses et moins riches, avec une baisse de financement dans un contexte économique déjà difficile pour eux. Nous devons aussi poursuivre le dialogue sur une plus grande solidarité de bassin (rural/urbain ; amont/aval...) pour rendre équitable, juste l'effort des contribuables.

Les aménités rurales (eau, biodiversité alimentation...) ne doivent pas coûter aux territoires ruraux, mais doivent générer des richesses économiques et des recettes (fiscales, dotations...). Nous en sommes loin.

Nous devons aussi poursuivre les réflexions sur le financement du grand cycle de l'eau par le petit cycle de l'eau.

Malgré ces inquiétudes, nous sommes au travail dans la confiance mutuelle.

Nous avons des objectifs ambitieux pour 2024.

Pour conclure, je remercie nos partenaires, nos financeurs, notre directeur, nos cadres et nos 111 agents, tous les collègues, les vice-présidents en particulier pour l'engagement, la mobilisation et pour nos belles coopérations qui doivent redoubler d'efficacité afin de gérer, préserver notre bien commun : l'eau.

Je vous présente, je nous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Très bonne année 2024.

Jean-François MARY,
Président d'Eaux & Vilaine
Président de Redon Agglomération
Maire d'Allaire